



OFFRE DE POSTE

Cette fiche de poste correspond à l'emploi d'un ou d'une salariée.

POSTE : <i>Technicien de l'arbitrage et de développement</i>	Structure employeuse : <i>Comité Départemental de la Charente-Maritime</i>
Salaire : Convention collective : C.C.N.S. - <i>Groupe 3</i>	Type de contrat : <i>CDI</i> Nombre d'heures : <i>35 heures / semaine</i>
Métier : <i>Technicien chargé de développer l'arbitrage au sein du territoire de la Charente-Maritime</i>	

1- DÉFINITION DU POSTE

- Préparer, encadrer les stages de formation des Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres et en réaliser les bilans.
- Accompagner les Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres lors des compétitions et lutter contre les incivilités.
- Favoriser le développement qualitatif des écoles d'arbitrage.
- Fidéliser les Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres à la mission de l'arbitrage.
- Animer un réseau pour la détection et la formation des Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres.
- Mettre en place le parcours du Juge Arbitre Jeune.
- Participer à toute instance de formation demandée par les employeurs.
- Participer en tant que de besoins aux réunions de l'ETR et de l'ETD.
- Contribuer par l'éducation à la diminution du nombre des incivilités.

2- LIAISONS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Autorité :

Le salarié exercera ses activités sous la responsabilité statutaire du Président du Comité Départemental de Handball de la Charente-Maritime.

Il travaillera sous la responsabilité fonctionnelle de la CDA 17.

Il sera amené à collaborer avec des bénévoles et des salariés du Comité 17.

Il sera membre de l'équipe Technique Départemental du Comité 17.

Autonomie et responsabilité :

Le salarié exercera son activité avec une certaine autonomie en utilisant les supports liés à son activité, dans la limite du cadre réglementaire.

Il travaillera en relation directe avec le Président de la CDA et le CTF responsable des formations.

Il mettra en œuvre la politique du CD 17 Handball dans le cadre de l'axe arbitrage du Plan Territorial.

Il rendra compte des actions aux instances CA et BD.

Il assurera le suivi administratif des actions menées.

3- DESCRIPTION DES MISSIONS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Il a en charge la mise en place de la politique d'arbitrage en matière de formation du Juges Arbitres Jeunes (15-23 ans) et des Juges Arbitres (adultes) sous la responsabilité du Président du CD 17 Handball et sous l'autorité fonctionnelle du CTF responsable des formations.

Il sera chargé :

- de développer qualitativement les écoles d'arbitrage pour accompagner les clubs dans leur politique de sensibilisation des jeunes à l'arbitrage :
 - Identifier les clubs.
 - Animer un réseau.
 - Rencontrer les dirigeants-entraîneurs des clubs.
 - Accompagner les structures.
 - Participer à l'évaluation des labels d'arbitrage.
- de coordonner les stages départementaux (CD 17 Handball) des Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres :
 - Élaborer un parcours d'excellence du Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres.
 - Préparer et animer les stages.
 - Réaliser des outils de formation et d'évaluation.
 - Communiquer sur les actions notamment via le site du CD 17 Handball.
- de suivre les Juges Arbitres Jeunes régionaux et départementaux du CD 17 Handball :
 - Accompagner les Juges Arbitres Jeunes en compétition (ID/IL) et championnats jeunes.
 - Participer aux journées académiques UNSS 17.
- d'impulser la formation des Juges Arbitres Jeunes sur l'ensemble du territoire :
 - Sensibiliser aux formations des tuteurs, accompagnateurs et superviseurs.
 - Travailler en collaboration avec la CDA 17.

- de faire de la lutte contre les incivilités une préoccupation permanente :
 - Informer sur les textes règlementaires en matière de discipline.
 - Rappeler la mission de service public de l'arbitrage.
 - Insister sur la nécessité de bien connaître le code de l'arbitrage.
 - Intervenir auprès du public sur les missions du Juges Arbitres Jeunes.

4- EXIGENCES DU POSTE

- **Diplômes** :

- ✓ B.P.J.E.P.S (ou BE1) mention Handball.
- ✓ Permis de conduire B.

- **Expériences souhaitées** :

- ✓ Pratique de l'activité Handball.
- ✓ Connaissance du milieu de l'arbitrage.
- ✓ Expérience dans le domaine de la formation.
- ✓ Expérience dans le domaine de l'arbitrage au moins au niveau d'arbitre régional (T1).

Connaissances requises (savoirs)	Compétences techniques requises (savoir-faire)	Compétences relationnelles (savoir être)
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le milieu associatif et fédéral • Connaître et expliquer les filières : <ul style="list-style-type: none"> - Joueur - Arbitre - Entraîneur • Connaître les textes règlementaires liés à l'arbitrage • Utiliser les outils informatiques (Powerpoint, Excel, Word ...) • Utiliser les outils de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son emploi du temps en fonction des impératifs et des priorités • Coordonner et animer des séquences de formation vers un public ciblé • Animer et réguler les séances d'entraînement • Établir et respecter un budget • Construire des outils de formation et d'évaluation • S'adapter aux publics • Arbitrer des situations 	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer à une équipe • S'adapter à la spécificité du milieu associatif • Ecouter les interlocuteurs • Communiquer (écrit et oral) les actions. Être en capacité de rédiger correctement. • S'investir dans ses différentes missions • Transmettre des valeurs : lutte contre les incivilités

5- MOYENS MIS À DISPOSITION

- Un bureau au siège au CD 17 Handball.
- Un ordinateur portable.
- Un téléphone portable.
- Utilisation de son véhicule ou d'un véhicule mis à sa disposition dans le respect des règles de fonctionnement.

6- CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Durée de travail hebdomadaire** : 35 heures / semaine suivant la mutualisation avec une ou plusieurs structures.
- **Période d'essai** : 2 mois
- **Horaires** : travail possible le dimanche selon les missions dans le respect de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)
- **Localisation du poste** et résidence administrative : siège du CD 17 Handball – Gymnase du Grand Coudret – 100 rue du Dr Jean – 17100 SAINTES
- **Rémunération** : Groupe 3 CCNS
- **Remboursements de frais** : prise en charge des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement selon les tarifs en vigueur de la structure du CD 17 Handball
- **Date d'embauche** : 01/09/2023

7- EMPLOYEUR

- Comité Départemental de la Charente-Maritime (17)
- Adresse postale : Gymnase du Grand Coudret – 100 rue du Dr Jean – 17100 SAINTES
- Nom du Contact : Patrick GAUTIER
- Mail du Contact : 6017000.president@ffhandball.net
- Numéro de Téléphone : 06 75 23 33 53
- Envoyer lettre de motivation + CV